



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de Presse

RECONSTITUTION DES CHAMBRES DU TRIBUNAL

Les chambres du Tribunal international du droit de la mer ont été reconstituées par celui-ci lors d'une réunion qui s'est tenue le 2 octobre 2008.

Chambre pour le règlement des différends relatifs aux fonds marins

La Chambre pour le règlement des différends relatifs aux fonds marins est constituée conformément à la section 5 de la partie XI de la Convention et à l'article 14 du Statut. La Chambre connaît des différends relatifs aux activités dans la Zone internationale des fonds marins. La Chambre se compose de 11 juges. Les membres de la Chambre sont choisis par les membres du Tribunal tous les trois ans. La représentation des principaux systèmes juridiques du monde ainsi qu'une répartition géographique équitable sont assurées dans le processus de sélection. La Chambre élit son Président parmi ses membres. La composition de la Chambre pour la période prenant fin le 30 septembre 2011 est la suivante :

Président Tullio Treves
MM. Vicente Marotta Rangel
 L. Dolliver M. Nelson
 P. Chandrasekhara Rao
 Rüdiger Wolfrum
 Shunji Yanai
 James Kateka
 Albert Hoffmann
 Zhiguo Gao
 Boualem Bouguetaia
 Vladimir Vladimirovich Golitsyn, membres

(à suivre)

A l'intention des organes d'information – document non officiel - également disponible sur le site
Internet : <http://www.tidm.org> et <http://www.itlos.org>

Chambre de procédure sommaire

Conformément à l'article 15, paragraphes 3 et 4, du Statut, la Chambre de procédure sommaire peut statuer en procédure sommaire, si les parties le demandent. En outre, la Chambre peut prescrire des mesures conservatoires si le Tribunal ne siège pas ou si le nombre des membres disponibles est inférieur au quorum.

La constitution de la Chambre de procédure sommaire a lieu chaque année. Elle est composée de cinq membres et de deux suppléants, ainsi que le prévoit le Statut. Le Président et le Vice-Président du Tribunal sont membres de droit de la Chambre; le Président du Tribunal préside la Chambre. La composition de la Chambre pour la période prenant fin le 30 septembre 2009 est la suivante :

Président. José Luis Jesus
MM. Helmut Türk
Alexander Yankov
Tafsir Malick Ndiaye
Anthony Amos Lucky, membres

Tullio Treves
Shunji Yanai, suppléants

Chambre pour le règlement des différends relatifs aux pêcheries

La Chambre pour le règlement des différends relatifs aux pêcheries, constituée conformément à l'article 14 du Statut, connaît des différends relatifs à la conservation et à la gestion des ressources biologiques marines, que les parties conviennent de lui soumettre. La Chambre se compose de sept juges. La composition de la Chambre pour la période prenant fin le 30 septembre 2011 est la suivante :

Président. Hugo Caminos
MM. Tullio Treves
Stanislaw Pawlak
Shunji Yanai
James Kateka
Albert Hoffmann
Zhiguo Gao, membres

(à suivre)

A l'intention des organes d'information – document non officiel - également disponible sur le site Internet : <http://www.tidm.org> et <http://www.itlos.org>

Chambre pour le règlement des différends relatifs au milieu marin

La Chambre pour le règlement des différends relatifs au milieu marin, constituée conformément à l'article 15, paragraphe 1, du Statut, connaît des différends relatifs à la protection et à la préservation du milieu marin, que les parties conviennent de lui soumettre. La Chambre se compose de sept juges. La composition de la Chambre pour la période prenant fin le 30 septembre 2011 est la suivante :

Président Jean-Pierre Cot
MM. Choon-Ho Park
 Rüdiger Wolfrum
 Anthony Amos Lucky
 James Kateka
 Zhiguo Gao
 Vladimir Vladimirovich Golitsyn, membres

Chambre pour le règlement des différends relatifs à la délimitation maritime

La Chambre pour le règlement des différends relatifs à la délimitation maritime est constituée conformément à l'article 15, paragraphe 1, du Statut. La Chambre connaît des différends relatifs à la délimitation maritime que les parties conviennent de lui soumettre. La chambre se compose de neuf juges. La composition de la Chambre pour la période prenant fin le 30 septembre 2011 est la suivante :

Président José Luis Jesus
MM. L. Dolliver M. Nelson
 P. Chandrasekhara Rao
 Joseph Akl
 Tafsir Malick Ndiaye
 Jean-Pierre Cot
 Stanislaw Pawlak
 Shunji Yanai
 Boualem Bouguetaia, membres

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal : <http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter ou à Mme Johanna van Kisfeld:
Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne).
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,
adresse électronique : press@itlos.org